

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP 2025_40

PI2021-02 MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DES ALVÉOLES 17B1 ET 17B2 DU CASIER 17B DE L'ISDND DE MONFLANQUIN – AVENANT 3

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et ses articles n° R.2194-1 à 9 relatifs à la modification du marché public ;

Vu les statuts du syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon ;

Vu la délibération n° DL2023_11/02 du 13 novembre 2023 donnant délégations au Président, notamment en matière de marchés publics ;

Vu la DP2021_59 attribuant le marché de Prestations intellectuelles n° PI2021-02 pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation des alvéoles 17b1 et 17b2 du casier 17b pour l'ISDND de Monflanquin à la société EODD Ingénieurs Conseils, avec une date de notification au 24 juin 2021, pour un montant de 109 660,00€ HT, avec un délai d'exécution du marché de 11 semaines, et courant jusqu'à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement du marché de travaux associé.

Adaptation des travaux de couverture sur l'alvéole 17b1 :

L'offre d'EODD Ingénieurs Conseils DEC/P011156-V1 de 2021 prévoyait le suivi des travaux de réaménagement de l'alvéole 17b1 pour les lots 1 à 3 du marché. Afin de pallier les problématiques liées au flanc Ouest de l'alvéole 17b1 (flanc ne respectant pas le modèle initialement envisagé), des adaptations du projet de réaménagement ont été réalisées. Celles-ci ont notamment consisté à un mouvement important de déchets, au reprofilage des flancs et du dôme et au dégagement d'une partie de la diguette inter-alvéole (lot 1) et à une non-mise en œuvre du DEG de couverture sur le flanc Ouest (lot 2).

La présente offre intègre donc la prise en compte des temps consacrés à la visite de site réalisée en présence de la société titulaire BUESA, ainsi qu'à ceux consacrés, en back-office, aux nombreux échanges menés avec les 2 entreprises, à la coordination et à la validation de la faisabilité technique de ces modifications (y compris la re-vérification de l'ensemble des quantités) ainsi qu'à l'établissement des 4 avenants intégrant ces modifications aux marchés respectifs des 2 lots.

Travaux de réinjection sur l'alvéole 17b1 :

L'offre d'EODD Ingénieurs Conseils DEC/P011156-V1 du 11 février 2025 prévoyait la réalisation d'une étude de dimensionnement hydraulique pour la mise en œuvre du réseau de réinjection des lixiviats complémentaire sur l'alvéole 17b1. Cette offre n'intégrait aucun suivi de travaux ou aucune gestion des opérations en back-office.

Ces travaux se sont déroulés en 2 phases du 07 au 18/07/25 (mise en œuvre des tranchées drainantes) et du 18 au 29/08/25 (aménagement de l'aire de réinjection et mise en œuvre du collecteur sur DEG).

Ces opérations ont été réalisées par la société titulaire LES sous la supervision de la société titulaire GEOBIO.

Étant donné le planning contraint de réaménagement de l'alvéole 17b1 et afin de ne pas impacter ce dernier, la société EODD Ingénieurs Conseils a assuré la coordination de l'opération de mise en œuvre du réseau de réinjection avec les opérations de réaménagement menés par les lots 1 et 2 sur l'alvéole 17b1.

www.valorizon.com

La présente offre intègre donc la prise en compte des temps consacrés aux nombreux échanges menés avec l'entreprise titulaire GEOBIO ainsi qu'à ceux consacrés, en back office, à la bonne exécution des travaux et à l'établissement de l'avenant intégrant ces opérations au marché du lot 3.

Ces modifications engendrent une plus-value de 6 800,00€ HT. Il est donc convenu de prendre un avenant n°2 afin de rémunérer au plus juste le maître d'œuvre EODD Ingénieurs Conseils.

LE PRÉSIDENT,

- Article 1 : **DÉCIDE** de signer l'avenant n°3 portant sur une modification du programme de conception impliquant des aménagements supplémentaires pour les travaux, dans le cadre du marché PI2021-02 pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation des alvéoles 17b1 et 17b2 du casier 17b pour l'ISDND de Monflanquin, d'un montant de 6 800,00€ HT ;
- Article 2 : **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget ;
- Article 3 : **PRÉCISE** que cet avenant sera notifié à la société EODD Ingénieurs Conseils.

Fait à Damazan, le 2 décembre 2025

Le Président,

Ludovic BIASOTTO

www.valorizon.com

Syndicat mixte
de valorisation et de traitement
des déchets ménagers
du Lot-et-Garonne

16, route de Saint-Léon
ZAE de la Confluence
47160 DAMAZAN
t. 05 53 79 91 61
contact@valorizon.com

VALorizon
moins de déchets, plus de ressources !

Siege social
Hôtel du Département
Direction Agriculture,
forêt et environnement
47922 Agen cedex 9